



PRÉFET DE L'AUBE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Troyes, le 19 avril 2021

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 15

Le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés en 2021 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 171 excès de vitesses ;
- 7 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
- 7 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 30 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 7 faits de défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 12 faits de conduites sans permis de conduire ;
- 7 faits de refus de priorité ;
- 19 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
- 26 suspensions administratives de permis de conduire immédiate.

Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Date des contrôles	Période	Secteurs des contrôles
Mardi 20 avril 2021	Matin	D396 Bar-sur-Aube / Brienne-le-Château
	Après-midi	Avenue Maréchal Leclerc / Bréviandes
	Après-midi	D619 Barberey-saint-Sulpice / Payns
Mercredi 21 avril 2021	Après-midi	D15 Feuges / Charmont-sous-Barbuise
	Après-midi	Avenue du Général Leclerc / Sainte-Savine
Jeudi 22 avril 2021	Après-midi	D 660 Fontvannes / Estissac
vendredi 23 avril 2021	Après-midi	RD 442 Saint-Flavy / Nogent-sur-Seine
	Après-midi	Avenue du Général Leclerc / La-Rivière-de-Corps

Les Journées de la sécurité routière au travail se tiendront du 17 au 21 mai 2021.

Les Journées de la sécurité routière au travail se tiendront du 17 au 21 mai 2021.

Pourquoi participer ?

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail et se traduisent chaque année par près de 4 millions de journées de travail perdues. Une accidentalité qui touche au quotidien employeurs et salariés. Ces journées sont donc l'occasion de développer une culture partagée de sécurité routière.

Qui peut participer ?

Grandes entreprises, PME ou startup, administrations ou collectivités territoriales, tous les employeurs sont invités à participer à ces Journées de la sécurité routière au travail en organisant à leur convenance, le jour de leur choix, des animations de sensibilisation au risque routier.

Comment participer ?

Libre à chaque employeur d'imaginer le format de sa participation. L'essentiel est de participer... et de faire participer les salariés de façon ludique et interactive. Tests, quiz, ateliers pratiques, simulateurs, forum, révision du code, les idées ne manquent pas !



Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 36 74 / 03 25 42 36 52
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10